

Tarifs applicables au 01/01/2017

TRANSACTION – VENTE

TOUS NOS PRIX AFFICHÉS S'ENTENDENT HONORAIRES D'AGENCE INCLUS (F.A.I.)

Rémunération forfaitaire de 5.000 € TTC sur la part inférieure ou égale à 30.000 € du prix de vente.

10% du prix de vente jusqu'à 100.000 euros

7% du prix de vente sur la part comprise entre 100.001 euros et 300.000 euros

6%TTC du prix de vente sur la part comprise entre 300.001 euros et 500.000 euros

5%TTC du prix de vente supérieur à 501.000 euros

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

● Honoraires de négociation et d'entremise à la charge du Bailleur :

Négociation 7,5% TTC de 12 mois de loyer charges comprises et taxes comprenant :

- visite(s), constitution du dossier, rédaction du bail.
- Etat des lieux d'entrée
- Etat des lieux de sortie

● Honoraires à la charge du locataire pour visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :

- Visite(s), constitution du dossier
- Rédaction de bail à la charge du locataire
- Bien situé en zone très tendue : 12 euros TTC par mètre carré de surface
- Etat des lieux d'entrée : 3 euros TTC par mètre carré de surface habitable

● Honoraires location hors Loi Alur

- Part Bailleur : un mois de loyer charges comprises
- Part Locataire : un mois de loyer charges comprises

